

MAISONS



DES JEUNES



ET DE LA



CULTURE

BESANCON

Clairs Soleils

Loutelet



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION MJC DE BESANÇON

29 JUN 2011

Centre Social MJC Clairs Soleils

67E Rue de Chalezeule

25000 BESANCON

Tél 03 81 50 69 93

www.mjc-besancon.fr

Membres du CA présents : Cécile PETIT DESPREZ – Mathieu NOBLET – Monique PERCHET – Sophie LAGNIEN – Jean-Marie DAME – Myriam HILLENWECK– Akim KHATIR – Monique VALOIS

Membres du CA excusés : Laredj BESSOUIKET– Philippe MARTIN– Karine DESCOURVIERES– GUY FAGET – Louis CORNET

Pouvoirs :

Les membres du CA excusés :	donnent pouvoir à :
Laredj BESSOUIKET	Louis CORNET
Louis CORNET	Cécile PETIT DESPREZ
Karine DESCOURVIERES	Cécile PETIT DESPREZ

I – L'APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CA DU 23/03/2011

Le compte rendu du CA du 23/03/11 est adopté à l'unanimité.

II ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU

Les élections des membres du bureau

Président du scrutin : Monique PERCHET

Assesseur : Sophie LAGNIEN

Présidente : Cecile PETIT-DESPREZ – élue à l'unanimité

Secrétaire : Non pourvu

Trésorier : Non pourvu

Les postes vacants seront à pourvoir au prochain CA.

III LA VIE ASSOCIATIVE

A/ LE LOULETEL

- **Retour sur la commission de suivi Loutelet du 7 mai et du 17 juin : présentation des orientations de travail et organisation des suites de la démarche**

Voir compte rendu des 2 commissions en annexe.

Myriam ajoute qu'elle est en capacité de nous faciliter, le moment venu, des contacts auprès de Monsieur BINETRUY Député de la circonscription où se trouve le Loutelet et de Monsieur HERNANDEZ, maire des GRANGETTES en charge du dossier nautique.

Cécile demande qu'un bilan plus précis de la journée du 4 juin soit réalisé.

- **L'organisation de l'été et les perspectives de l'automne**

Conformément aux décisions du CA du 23 mars dernier, Guillaume WEISBERG a été recruté le 4 mai 2011 pour une durée de 6 mois sur le poste de responsable du Loutelet avec possibilité d'embauche en CDI par la suite. Les 2 priorités de travail de Guillaume WEISBERG sont : le remplissage et la coordination de l'équipe professionnelle.

La composition de l'équipe du Loutelet pour les 2 mois d'été est la suivante :

- Responsable de pôle et référent de maison (présence de nuit) : Guillaume WEISBERG
- Secrétariat – comptabilité : Agnès
- Cuisine : Eric + Martine (saisonniers)

- Maîtresses de maison : Brigitte et Edith
- Responsable Technique Qualifié – Chef de Base Nautique : Philippe
- Animateur voile : Vivien (saisonnier)
- Accueil de Loisirs : Jonathan + 2 saisonniers
- Accueil Famille : Céline (juillet) et 1 saisonnière (août)
- Séjour de vacances : Céline (août)

Au regard des difficultés de fonctionnement, Cécile et Mathieu rencontreront Guillaume et le personnel permanent du Loutelet le 9 juillet pour faire le point sur l'organisation du travail et s'assurer que les 2 mois d'été se dérouleront dans de bonnes conditions à la fois pour le personnel mais surtout pour le public accueilli.

Le CA demande au directeur de faire une note au personnel du Loutelet pour rappeler que les congés doivent être pris en priorité en dehors des périodes d'accueil. Le personnel permanent doit s'organiser pour être suffisamment présent ou à défaut laisser des consignes claires pour encadrer le personnel saisonnier ou nouvellement arrivé notamment lors des temps de préparation. Le CA demande également au directeur de mettre en place une nouvelle procédure de validation des congés pour l'ensemble de l'association.

Mathieu présente un état du remplissage de l'été :

- Le remplissage du mois de juillet est plutôt encourageant
Présence de groupes (FRANCAS, ACE...)
Présence de familles
- Le mois d'août est davantage incertain

Les 3 semaines de séjours ados-enfants ne trouvent pas leur public.

Sur ce point le CA décide que si les séjours n'ont pas un nombre minimum de 8 participants, ceux-ci devront être annulés. La décision d'annulation interviendra au 15 juillet. De même, la dernière semaine d'août à ce jour peu remplie pourra être annulée faute de remplissage.

Cécile demande à ce que l'outil sur le prévisionnel de remplissage soit plus précis dans l'avenir et permette d'avoir une vision du nombre de nuitée qui sera réalisé.

Le remplissage est pratiquement inexistant pour l'automne. Le collège de Clairs Soleils nous a informé qu'il ne renouvellerait pas son séjour faute de financements. Une procédure de chômage partiel pourra être envisagée si le remplissage n'est pas suffisant. La décision sera prise lors du prochain CA en lien avec le personnel.

- **La sécurisation des locaux et la commission de sécurité**

La Commission de Sécurité est passée le 18 février 2011 et a autorisé la poursuite de l'activité. La Commission a de nouveau visité les locaux le 7 juin pour vérifier que les prescriptions ont été réalisées. 2 chantiers majeurs restent à faire par des entreprises et notamment le changement de notre centrale incendie qui a priori ne peut plus évoluer afin de la faire correspondre aux nouvelles normes pour un montant de 20.000€.

Le CA valide la nécessité de faire des devis contradictoires auprès d'autres entreprises. La question du financement de ces travaux obligatoires est posée.

B/ CLAIRS SOLEILS

- **Bilan du semestre et perspectives de l'été et de la rentrée**

L'activité est relativement stable sur le Centre Social. Quelques éléments sont à souligner :

- La journée d'inscription pour les accueils de loisirs et le partir famille a été un succès. De nombreux parents se sont déplacés.
- La fête de quartier s'est pour une partie déroulée aux Vareilles. Cette initiative a été bien accueillie.
- Le travail de la commission sociale co-animée avec le CCAS a débuté.
- L'espace 16-25 ans doit désormais devenir un lieu de projet. Hamid IZZA doit prendre la mesure de la nécessité de faire évoluer le projet dans cette direction.

Pour l'été, le centre social fonctionnera comme suit :

- Coordinateur : Hakim
- Secrétariat : Najima – Sylvie

- Accueil : Sylvie – Habiba – Najima
- Maîtresse de maison : Habiba + 1 saisonnières
- Accueil de Loisirs maternel : Sophie + 4 saisonniers
- Accueils de Loisirs élémentaire : Jean Philippe + 3 saisonniers
- Accueil de Loisirs ados : Saliha + 4 saisonniers
- 16-25 ans : Hamid

Nous avons rencontré de grandes difficultés dans la préparation de l'été concernant les locaux mis à disposition pour nos accueils de loisirs. Les locaux ont été connus de manière définitive seulement le 24 juin pour un démarrage des activités au 4 juillet. Le CA fera état de ces difficultés à la Ville de Besançon lors d'une prochaine rencontre. Le CA remercie également l'implication du Conseil Général pour faire aboutir notre demande d'utiliser le collège de Clairs Soleils pendant les 2 mois d'été.

Pour la rentrée quelques éléments à souligner :

- La MJC participera à la nouvelle plaquette avec le Comité de Quartier St Ferjeux et la MJC de Palente autour des activités de loisirs 2011-2012. Cette plaquette s'intitulera « Quartier Libre ».
- Le Centre Social coordonne un après midi « portes ouvertes » aux activités le 14 septembre de 14h30 à 18h.

- **Les accueils de loisirs**

Les tarifs 2011-2012 et la question des repas seront présentés au prochain CA.

- **Le renouvellement de la convention avec la Ville**

Mathieu a rencontré la Ville de Besançon pour échanger techniquement sur la prochaine convention (cf. document en annexe). Une nouvelle mouture doit nous être adressée pour le 15 juillet tenant notamment compte des remarques sur la transversalité.

Le CA valide la nécessité de la mise en place d'une rencontre pour échanger autour de cette convention de partenariat du point de vue politique. Il apparaît opportun que l'action du Loutelet et le travail partenarial avec la MJC de Palente, St Ferjeux et l'ASEP apparaissent dans cette convention.

C/ LES AUTRES ELEMENTS

- **Eléments financiers**

Mathieu distribue un comparatif d'exploitation au 31 mai préparé par Agnès.

On constate une baisse des produits des séjours et des activités qui confirme les éléments du remplissage. Cela confirme également que ce sont sur les nuits que nous « gagnons le plus d'argent ». Les charges diminuent mais de manière non proportionnelle à notre baisse d'activité. La situation financière se dégrade par rapport à 2010.

Le CA demande à avoir des tableaux financiers spécifiques au Loutelet afin de mieux suivre et mieux apprécier la situation.

Cette réalité financière impacte négativement notre trésorerie. La menace de la cessation de paiement est réelle.

Sur cet aspect, Mathieu a rencontré Franche Comté Active. Cette association est spécialisée dans le soutien aux activités des associations en difficultés.

Un prêt de trésorerie peut être envisagé mais cela nécessite 2 choses :

- la MJC doit amener des éléments concrets sur le travail de prospection réalisé et ses éventuels retombées sur notre remplissage 2012.
- La MJC doit participer elle aussi à cet effort financier avec de l'autofinancement.

Une nouvelle rencontre sera programmée courant septembre afin d'envisager la mise en place d'un partenariat MJC et Franche Comté Active.

Au regard de la situation, le CA décide :

- De prendre rendez-vous avec notre Commissaire aux Comptes pour faire le point sur la situation et envisager les différents scénarios.
- D'informer nos principaux partenaires (Ville et CAF) du risque de cessation de paiement.
- De prendre rendez-vous avec notre notaire afin d'envisager la vente d'une partie de notre patrimoine (la grange et/ou le terrain constructible sur la parcelle du Loutelet).

Le CA de fin août prendra les décisions qui s'imposent au regard des éléments recueillis. D'ici là, le CA demande au directeur de charger le responsable de pôle du Loutelet d'établir un dossier présentant de manière exhaustive les démarches de prospections réalisées (quel public visé ? quel outil de communication ? nombre d'envois ? à quelle date ?...) et le résultat de ces démarches.

Pour faire le lien avec la situation financière, Mathieu distribue des documents présentant le suivi du remplissage du Loutelet.

Concernant les nuitées : - 1000 par rapport à 2010. Le mauvais remplissage de l'hiver et le moindre remplissage du printemps par rapport à l'année dernière explique cette baisse sensible du remplissage.

Concernant les repas : on est sur les mêmes bases que 2010. La convention avec les FRANCAS nous a assuré un nombre important de repas.

- **Le partenariat entre la MJC de Palente, le Comité de Quartier St Ferjeux, l'ASEP et la MJC de Besançon**

L'ASEP nous a informés de sa volonté de se retirer momentanément de la démarche partenariale pour se concentrer sur ces difficultés internes. Le CA insiste sur la nécessité de créer les conditions pour que l'ASEP puisse réintégrer la dynamique lorsqu'elle le souhaitera.

Une sortie famille au Loutelet avec Palente, St Ferjeux et Clairs Soleils s'est déroulée le 12 juin dernier. Les familles et les différents partenaires ont beaucoup apprécié cette journée.

Une rencontre est organisée le 13 juillet entre les 4 partenaires et la CAF pour faire le point sur le travail réalisé depuis le démarrage du DLA au début 2010. Cette réunion permettra également d'échanger sur les perspectives du travail partenarial.

- **Actualisation du site internet**

Le CA valide la nécessité d'actualiser le site internet de l'association. Sylvie GAY aura à charge d'effectuer cette actualisation régulière en lien avec Laredj également. Une rencontre sera organisée avec le directeur pour valider une procédure de travail. Le CA insiste sur le fait que c'est l'ensemble du personnel qui doit être concerné par la communication.

V QUESTIONS DU PERSONNEL

- **Informations**

Le point sur les procédures de licenciement pour inaptitude physique

Fatma AFIFI est officiellement sortie des effectifs de l'association depuis le 23/03/11. L'indemnité de licenciement versée s'élève à : 2886,88€.

Patrick PEPIN est officiellement sortie des effectifs de l'association le 25/06/11. L'indemnité de licenciement versée s'élève à : 8893,75€.

Les formations

Les instances représentatives du personnel ont été réunies le 17 juin. Le plan de formation de l'association a été mis à jour. Concernant le Loutelet, il a été décidé de laisser une certaine marge de manœuvre afin de permettre certaines formations en fonction des besoins de l'évolution du projet d'accueil.

Les entretiens annuels

Mathieu informe qu'il va mettre en place des entretiens annuels auprès de chaque salarié.

VI QUESTIONS DIVERSES

Information

L'appartement attenant au Centre de Plein Air est en location depuis le 15 juin 2011 après avoir été inoccupé depuis le mois de janvier.

Agenda

Prochain CA : lundi 29 août 18h30 – 21h00

Fin du CA à 21h30